



2019-11-115-DEEJ

nomenclature: 7.10



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2019

OBJET : CONVENTION AVEC LE DÉPARTEMENT DES LANDES – SUBVENTION D’ÉVEIL CULTUREL

L’an deux mille dix-neuf, le quatorze novembre, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s’est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, Mme DUFAU, Mme DUPRE, M. HERVELIN, Mme BAULON, M. GONZALES, M. LAPEBIE, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, M. LAURENT, Mme CORRIHONS, M. LECERF, Mme MOUNIER, Mme PICAT, M. COUTIER, M. GARANS, Mme SAINT-AUBIN, M. DUBUS, M. SAUBIETTE, Mme PERIMONY-BENASSY, M. AJA, Mme MONTAUCET, M. ROBLES, Mme FAURE

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS

M. PERRET	procuration à	M. GONZALES
M. DUBERT	procuration à	M. LESPADÉ
M. SALLABERRY	procuration à	Mme NOGARO
Mme BISBAU	procuration à	Mme MONTAUCET
Mme CAMBRONERO	procuration à	M. DUBUS

ABSENTS :

Mme DELAVENNE, M. CLAVERIE, M. POULAERT

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 25

Nombre de pouvoirs: 5

Nombre de votants : 30



2019-11-115-DEEJ - CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DES LANDES -
SUBVENTION D'ÉVEIL CULTUREL

Dans le cadre de son action en direction de la petite enfance, le Conseil départemental des Landes accorde chaque année aux structures de petite enfance une subvention pour la mise en œuvre de leur projet d'éveil et d'animation.

Dans ce cadre, la subvention pour l'année 2019 s'élève à un montant total de 23 000,00 euros, répartis comme suite :

- 10 000,00 € en faveur du multi-accueil « Les Petits Matelots »
- 10 000,00 € en faveur du multi-accueil « Antoine de Saint-Exupéry »
- 3 000,00 € en faveur de la micro-crèche « Les Moussaillons »

M. le Maire demande au Conseil municipal l'autorisation de signer la convention y afférant.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29,

Vu le projet de convention,

DÉLIBÈRE

APPROUVE la convention à intervenir entre le Conseil départemental des Landes représenté par son président, Monsieur Xavier Fortinon, et la Commune visant à la perception par la Commune d'une subvention de 23 000,00 € pour la mise en œuvre du projet d'éveil et d'animation culturelle dans les structures suivantes :

- 10 000,00 € en faveur du multi-accueil « Les Petits Matelots »
- 10 000,00 € en faveur du multi-accueil « Antoine de Saint-Exupéry »
- 3 000,00 € en faveur de la micro-crèche « Les Moussaillons »

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention.

Votants : 30

Votes exprimés: 30

Pour: 30

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 15 novembre 2019

Le Maire

